



MY HEALTHY
My Medical Payments

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Permettre l'accès aux soins pour tous : MY HEALTHY, la solution de paiement sans TPE pour les professionnels de santé, devient une entreprise à mission !



 Télécharger dans
l'App Store

 DISPONIBLE SUR
Google Play

La récente augmentation du reste à charge des soins et des médicaments a donné lieu à un débat qui a mis en lumière une réalité souvent taboue :

- aujourd'hui encore, 1 Français sur 3 renonce à se soigner pour raisons financières,
- et 89% de nos compatriotes estiment que se soigner devient de plus en plus cher [\(source\)](#).

Une situation aggravée par le manque de solutions adaptées lorsqu'il s'agit de payer. En effet, 30 à 50% des professionnels de santé ne prennent pas la carte bancaire et encaissent en chèque ou en espèces. Pourtant, cette habitude leur fait perdre un temps fou !

Dans ce contexte, **MY HEALTHY** accompagne les professionnels de santé dans la digitalisation et la dématérialisation de leurs encaissements avec des solutions et des services financiers associés.

Une approche innovante, pragmatique et bénéfique à tous qui reflète une véritable philosophie. Ainsi, MY HEALTHY est récemment devenue une "entreprise à mission". Son engagement : permettre l'accès aux soins pour tous, en toute simplicité.



La seule solution de paiement dédiée à la Santé

MY HEALTHY est la seule solution de paiement qui répond à tous les besoins :

Des professionnels de santé : encaisser devient simple, rapide et économique

Fini le TPE : l'application permet d'encaisser vite et bien "in-app", en ayant la possibilité de choisir la date et d'encaisser en plusieurs fois. Grâce au paiement par SMS, il est aussi très facile de mettre en place le pré-paiement ou le paiement dématérialisé des rendez-vous (téléconsultations ou post-rdv).

Mieux : le suivi des encaissements se fait en temps réel, via l'application ou l'ordinateur.

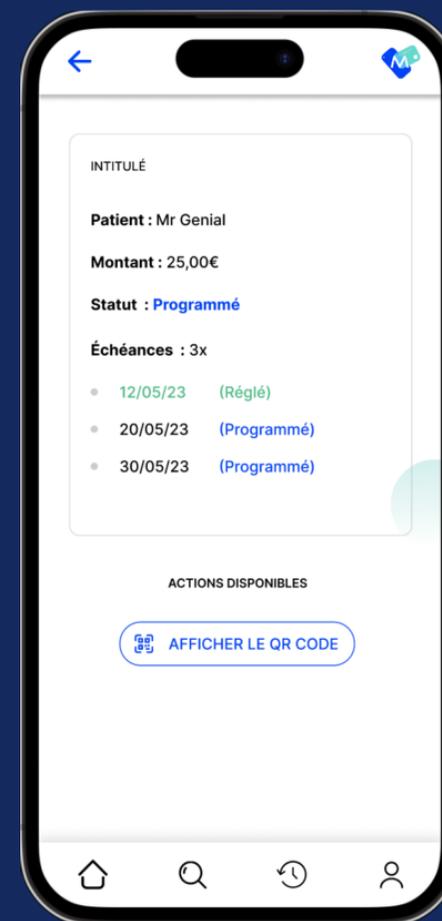
Des patients : il n'y aura plus besoin d'avancer les frais de santé

Grâce à une carte de paiement dédiée et aux services qui lui sont associés, tout le monde va pouvoir accéder aux soins.

Une nouvelle offre B2C que MY HEALTHY va lancer en fin d'année.

Concrètement, MY HEALTHY proposera d'avancer les frais de santé/vétérinaires (sous conditions) et le reste à charge pourra ensuite, si le patient le souhaite, être payé en plusieurs fois.

L'appli permettra également de piloter les dépenses et le reste à charge final avec précision et en temps réel. Quelques clics suffiront pour paramétrer, à tout moment, les différentes options disponibles: plafond, blocage, etc.



Les (grands) petits plus

Une solution d'avenir 100% pratique et souple

MY HEALTHY permet d'encaisser :

- en sans contact avec une carte ou un portable sans Terminal de Paiement Electronique (TPE) ;
- sans CB à partir d'un QR code ;
- par SMS avec un lien de paiement ;
- en ligne sur une webapp ;
- avec un différé de paiement ;
- en plusieurs fois (3x) ;
- et même de faire une empreinte bancaire.

Un déploiement à l'international

Animée par la volonté de devenir le moyen de paiement de référence pour la Santé et de financement pour les patients, MY HEALTHY va lancer dès cette année son offre B2C. En 2026, elle étendra ensuite ses solutions de paiement dans d'autres pays européens.



Une entreprise à mission qui favorise l'inclusion et permet un encaissement socialement responsable

En intégrant dans ses statuts d'être une entreprise à mission, MY HEALTHY a pris l'engagement de placer l'intérêt général au cœur de son développement dans un cadre qui renforce sa responsabilité vis-à-vis de tous : professionnels de santé, patients, collaborateurs, praticiens, planète, société.

Sa mission et sa raison d'être, "Permettre l'accès aux soins pour tous en innovant constamment", reposent sur 3 objectifs :

- 1 Responsabilité économique** : à travers sa qualité de service, une activité de paiements responsables, la transparence et le paiement des factures dans les délais légaux.
- 2 Responsabilité sociale** : en prônant l'accès aux soins pour tous, la diversité et l'égalité des chances, en garantissant hygiène et sécurité à ses salariés, et en faisant respecter le droit des travailleurs.
- 3 Responsabilité environnementale** : en réduisant l'impact carbone de son activité, en utilisant les ressources de manière responsable, en réduisant les déchets de l'entreprise et en sensibilisant ses salariés aux enjeux environnementaux.

À propos de Jérôme Villeminot, le fondateur

Jérôme Villeminot est un père de famille de 51 ans. Formé en école de commerce et titulaire d'un MBA, il a travaillé pendant 13 ans dans de grands groupes financiers, dans le financement aux entreprises puis 13 ans en tant qu'entrepreneur.



Il s'est lancé dans l'entrepreneuriat en 2010 en créant et en ayant différentes expériences professionnelles dans divers domaines : le coaching, le conseil, le financement immobilier, le sport et le digital.

La genèse du projet MY HEALTHY

- 2020 – Jérôme imagine une solution pour en finir avec un encaissement trop chronophage et non-dématérialisé, associée à des services financiers.
- 2021 – Les études de faisabilité "produit" et "marché" valident l'intérêt de cet outil.
- 2022 – Jérôme monte une équipe technique (CTO et développeurs). Il est rejoint en octobre par trois associés qui forment l'"advisory board" de MY HEALTHY : Amine T., Commissaire aux Comptes, Pierre C., Directeur financier, et Arnaud M., ancien banquier. La même année, l'équipe développe l'application et publie sa première version sur les stores d'Apple et Google.
- 2023 – Année de bêta-test et de commercialisation en septembre de l'offre d'encaissement pour les professionnels de santé (B2B).
- 2024 – Année de déploiement commerciale de l'offre B2B.

Pour en savoir plus

Site web

Blog



Contact presse

 Marie

 contact@myhealthy.fr

 09 70 70 89 17